

Editorial du n° 50 d'avril 2018 – Aux Sources du Carmel – L'Église : si nous l'aimons, nous devons la servir

Publié le 1 avril 2018 · Abbé Louis-Paul Dubroecq · 4 min de lecture



Editorial du n° 50 d'avril 2018, abbé Dubroecq L'Église : si nous l'aimons, nous devons la servir



Cher frère, Chère sœur,

Nous ne pouvons pas aimer Dieu sans être conduits à Le servir, de même en est-il pour l'Église : si nous l'aimons, nous devons la servir. C'est par le *Fiat* que la Vierge Marie a répondu à l'Archange, réparant ainsi le « *non serviam* » de l'ange déchu ; sa réponse manifestait son grand amour de Dieu et des âmes et d'avance, elle entraînait ses enfants à se mettre au service de Dieu et de la sainte Église, cette Église que Jésus a aimée et pour laquelle Il s'est livré à la mort. La sollicitude du Sauveur pour son Église s'étend non seulement sur ses membres mais encore sur ceux qui sont appelés à le devenir. [cf Jn X, 11–16.]. Cette pensée est reprise par le Pape **Pie XII** dans l'encyclique *Mystici Corporis* :

« *Le véritable amour de l'Église exige non seulement que nous soyons dans le Corps lui-même membres les uns des autres, pleins de mutuelle sollicitude, membres qui doivent se réjouir quand un autre membre est à l'honneur et souffrir avec lui quand il souffre*(1 Cor. XII, 26) ; mais il exige aussi que dans les autres hommes non encore unis avec nous dans le Corps de l'Église, nous sachions reconnaître des frères du Christ selon la chair, appelés avec nous au même salut éternel. »

Servir l'Église, c'est l'aider à atteindre son but : conduire les âmes au salut éternel. C'est donc aider ceux qui ont charge d'âmes à bien remplir leur tâche : par la prière, le sacrifice, le dévouement personnel. **Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus**, à la suite de notre Mère **sainte Thérèse**, a bien compris cette mission. Certes elle ne put se consacrer à l'apostolat, mais elle avait une âme de feu qui encourageait les missionnaires avec lesquels elle correspondait. En 1599, la bienheureuse **Marie de l'Incarnation** [1566–1618] n'oriente plus seulement son action vers le service de sa famille et le secours apporté aux pauvres et aux malades, mais plus directement vers le service de l'Église et de son renouveau spirituel. Dieu la choisit pour contribuer à installer le Carmel en France.

Servir l'Église, c'est encore défendre son honneur lorsqu'elle est attaquée, lorsqu'elle est salie, alors qu'elle est immaculée. Servir l'Église, c'est donner le bon exemple où que nous soyons, afin d'édifier les fidèles et d'attirer les autres à elle. Servir l'Église, c'est prier pour les vocations et les soutenir afin que le Règne de Jésus-Christ puisse s'étendre par toute la terre.

Dans son homélie du 29 juin 1982, **Mgr Marcel Lefebvre**, qui n'a cessé de travailler au service de l'Église déclarait :

« *Nous sommes profondément meurtris dans l'amour de notre Mère de penser que ses propres serviteurs hélas ! ne la servent plus ou la desservent même.* »

Alors que nous vivons la Passion de l'Église, restons avec Notre-Dame et saint Jean, au pied de la Croix, afin de puiser aux sources du Sauveur les grâces qui rejailliront sur les âmes.

Il est urgent que vous preniez à cœur, chers tertiaires, ce service que vous devez à l'Église. La cinquième conclusion du congrès national du Tiers-Ordre du Carmel à Paris, en 1961, se formulait ainsi :

« *L'importance accordée aujourd'hui dans l'Église à l'apostolat des laïcs oblige les Tertiaires du Carmel à prendre conscience du fait que cet apostolat constitue une part essentielle de la vie des membres du Premier et du Troisième Ordres.* » [Actes du Congrès national du Tiers-Ordre du Carmel, Paris 20–22 mai 1961, p. 84.].

Sous la conduite de la Reine du Carmel qui se déclarait « *la servante du Seigneur* », exerçons notre service fidèle et désintéressé dans le Corps Mystique de Notre-Seigneur.



† Je vous bénis.

Le 23 avril 2018,

Abbé L.-P. Dubroeuq, prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Retraites carmélitaines

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du carmel.

Inscriptions auprès de **M. l'abbé Dubroeuq** au prieuré de Sorgues tél : 04 90 83 58 19

Renseignements :

Prieuré St-Bénézet de Sorgues

Domaine de La Bretèche

484, Allée des Brantes

84700 Sorgues

Source : laportelatine.org/publication/editorial-du-n-50-davril-2018-aux-sources-du-carmel-leglise-si-nous-laimons-nous-devons-la-servir-abbé-dubroeuq

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France